La protection des donnÃ©es personnelles dans l'UE
Accessoire
PostÃ© par : JulieM
PubliÃ©e le : 26/1/2012 11:30:00

La Commission europÃ©enne a prÃ©sentÃ© ses propositions pour harmoniser **la protection des donnÃ©es personnelles** dans l'UE. Il s'agit d'une directive rÃ©visant la dÃ©cision-cadre 2008/977/JHA sur la protection des donnÃ©es dans le domaine des affaires intÃ©rieures et d'un rÃ¨glement sur les modalitÃ©s gÃ©nÃ©rales de protection des donnÃ©es personnelles en cas d'utilisation par les entreprises et de circulation de ces donnÃ©es.

Pour **FranÃ§oise Castex**, rapporteur de la Commission des affaires juridiques sur ce sujet: "*avec le dÃ©veloppement d'Internet et son utilisation grandissante dans la vie quotidienne, la refonte des outils de protection des donnÃ©es est une urgence!*"

FranÃ§oise Castex salue "*une proposition courageuse de* **Viviane Reding** *qui a su convaincre le collÃ¨ge des Commissaires*." Pour la dÃ©putÃ©e socialiste: "*la protection des donnÃ©es personnelles de nos concitoyens doit prÃ©valoir sur les intÃ©rÃªts du marchÃ© en ligne et de la Silicon Valley!*"

"*Pour chaque citoyen, garder la maÃ®trise de ses donnÃ©es personnelles est un droit fondamental. Les utilisateurs europÃ©ens doivent Ãªtre informÃ©s des donnÃ©es recueillies, des risques et des recours possibles. Ils doivent surtout protÃ©gÃ©s contre le trafic et la marchandisation des donnÃ©es personnelles. Cela vaut particuliÃ¨rement pour les jeunes utilisateurs de rÃ©seaux sociaux. Le droit Ã lâ□□oubli doit Ãªtre effectif*", souligne **FranÃ§oise Castex** qui se fÃ©licite de la proposition de rÃ¨glement de la Commission europÃ©enne qui doit, selon elle, "*favoriser l'Ã©mergence d'une harmonisation europÃ©enne par le haut*".

Pour l'eurodÃ©putÃ©e qui avait saisi en novembre dernier la Commission europÃ©enne sur la conformitÃ© de Facebook au droit de l'UE, les propositions de sanctions pour les entreprises rÃ©calcitrantes, mÃªme extra-communautaires est une bonne nouvelle: "*lâ□□exploitation abusive des donnÃ©es Ã dâ□□autres fins que celles pour lesquelles une personne a donnÃ© son consentement explicite doit Ãªtre fermement condamnÃ©. Facebook ou Google devront se plier Ã la lÃ©gislation europÃ©enne.*"

Avant de prÃ©venir: "*A l'instar de Swift, et face aux pressions des gÃ©ants amÃ©ricains de*

l'informatique et Ã la rÃ©ticence de certains Etats membres, le Parlement devra parler d'une seule voix, celle des citoyens!"